

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Nus, 17 février 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Nus, Eugène \(1816-1894\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation2 p. (91r, 92v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Nus, 17 février 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/10953>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 février 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Nus, Eugène \(1816-1894\)](#)

Lieu de destination 46, rue Lepic, Paris

Description

Résumé

Sur le théâtre et la musique au Familistère. Godin répond à Eugène Nus qui lui a écrit qu'il n'y avait pas de nécessité de régler des droits d'auteur dans le cas de représentations gratuites. Godin affirme qu'il n'y a pas de gratuité réelle dans l'organisation de spectacles, qu'il est un homme à respecter le droit des auteurs et qu'il souhaite pouvoir accueillir des spectateurs extérieurs au Familistère. Aussi, veut-il se mettre en règle, mais sans avoir à entrer en relation avec le représentant à Guise de l'agence des compositeurs, un huissier de Guise ennemi de Godin. Godin a reçu une sommation de l'agence des compositeurs lui interdisant toute représentation. Des soirées ont tout de même lieu.

Notes

- La lettre d'Eugène Nus du 16 février 1869 à laquelle répond Godin est conservée au Cnam dans la correspondance passive de Godin (FG 17 (2) n).
- Lieu de destination : d'après la lettre d'Eugène Nus à Jean-Baptiste André Godin du 16 février 1869 (Cnam FG 17 (2) n).

Mots-clés

[Conflit](#), [Familistère](#), [Musique](#), [Procédure \(droit\)](#), [Théâtre](#)

Personnes citées

- [Boblot \[monsieur\]](#)
- [Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique \(France\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Nus, Eugène (1816-1894)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Littérature
- Pacifisme
- Presse
- Spiritisme

BiographieAuteur dramatique, poète et humoriste né en 1816 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et décédé en 1894 à Cannes (Alpes-Maritime). Il est auteur de plusieurs ouvrages occultistes, rédacteur à *La Démocratie pacifique* et fonde en 1872 le journal *Le bulletin du mouvement social*. Il est un célèbre théoricien du spiritisme. Il réside au 46, rue Lepic à Paris puis, en 1880, au 80, rue Bonaparte, dans la même ville.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 22/08/2024
